

Paris, le 18 janvier 2021



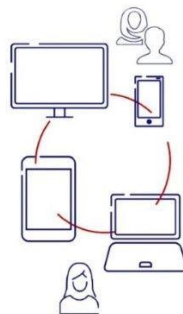
## La CNIL, le CSA, le Défenseur des droits et l'Hadopi créent le kit pédagogique du citoyen numérique

Sensibilisation

- Peut-on publier la vidéo d'une autre personne ?
- Comment faire supprimer une photo sur un réseau social ?
- Qui est responsable en cas de cyberharcèlement ?
- Quel rôle jouent les médias face aux enjeux d'égalité ?

Quatre autorités indépendantes ont choisi de répondre ensemble à de nombreuses questions en réunissant leurs ressources au sein du premier [kit pédagogique du citoyen numérique](#).

Les présidents de la [CNIL](#), Marie-Laure Denis, du [CSA](#), Roch-Olivier Maistre, la [Défenseure des droits](#), Claire Hédon et le président de l'[Hadopi](#), Denis Rapone détaillent [cette initiative commune](#).



## A quoi sert le kit pédagogique du citoyen numérique ?

Le kit pédagogique permet de consulter, en ligne et gratuitement, l'ensemble des vidéos, tutoriels, guides pratiques, jeux pédagogiques rapports et support de cours conçus par la CNIL, le CSA, le Défenseur des droits et l'Hadopi.

Chacune des autorités administratives accueille le kit sur son site :

**CNIL**, sur le site du collectif EducNum

**CSA**

**Défenseur des droits**

[Hadopi](#)

Les établissements d'enseignement et les institutions en charge de l'éducation au numérique peuvent également l'héberger.

## A qui s'adresse ce kit ?

Aux formateurs qui trouveront les différentes ressources disponibles. Cette documentation exhaustive, ces supports pour leurs cours et outils pédagogiques, leur permettront de sensibiliser les jeunes publics aux enjeux de la citoyenneté numérique.

Aux parents, adultes, jeunes adultes et même aux plus jeunes qui y trouveront différents outils pour mieux comprendre les usages et encadrer leurs pratiques.

## Quels sont les thèmes abordés ?

4 grandes thématiques sont abordées dans les ressources disponibles :

- Les droits sur Internet
- La protection de la vie privée en ligne
- Le respect de la création
- L'utilisation raisonnée et citoyenne des écrans

L'usage des réseaux sociaux par les plus jeunes, la sécurisation de sa connexion Internet, la protection des données personnelles et la

représentation de la diversité sont également autant de thèmes traités par ce kit.

Les parents, adultes, jeunes et formateurs aideront ainsi les plus jeunes à prendre conscience de certains enjeux, mais aussi leur montreront des usages responsables.

Faire connaître le fonctionnement d'Internet et des médias, protéger les plus jeunes des risques en ligne et accompagner enfants et adolescents dans leurs usages quotidiens : l'ensemble de ces ressources accompagnera désormais l'apprentissage de la citoyenneté numérique !

### Qui a participé à la réalisation de ce kit pédagogique ?

4 autorités administratives indépendantes

**La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)** a pour mission de protéger les données personnelles, y compris sur internet. Elle contrôle les fichiers et services en ligne, accompagne les citoyens dans l'exercice de leurs droits (ex. droit à l'oubli), reçoit leurs plaintes, sensibilise les jeunes à un usage responsable de leurs données.

**Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA)** est l'autorité de régulation de l'audiovisuel, au service de la liberté d'expression, de l'intérêt du public, du rayonnement culturel et du développement économique du secteur. Depuis 1989, ses missions et son action s'adaptent aux mutations technologiques, économiques et sociales.

**Le Défenseur des droits** veille au respect des droits et libertés : relations avec les services publics, respect de la déontologie par les forces de sécurité, respect des droits de l'enfant, lutte contre les discriminations, protection des lanceurs d'alerte.

Appel gratuit au 09 69 39 00 00

**L'Hadopi (Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet)** Depuis 2009, l'Hadopi (Haute

Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur Internet) agit en faveur de la protection et de la diffusion de la création sur Internet. La Haute Autorité accompagne les internautes vers des usages culturels responsables et respectueux du droit d'auteur.

### **CNIL**

Yohann Brunet

01 53 73 22 13

[ybrunet@cnil.fr](mailto:ybrunet@cnil.fr)

### **CSA**

Sara Cheyrouze

01 40 58 36 17

[sara.cheyrouze@csa.fr](mailto:sara.cheyrouze@csa.fr)

### **Défenseur des droits**

Emmanuel Sarazin

01 53 29 23 14

[emmanuel.sarazin@defenseurdesdroits.fr](mailto:emmanuel.sarazin@defenseurdesdroits.fr)

### **Hadopi**

Caroline Cesbron

06 22 17 34 46

[caroline.cesbron@hadopi.fr](mailto:caroline.cesbron@hadopi.fr)

Suivre l'actualité de l'Hadopi sur [www.hadopi.fr](http://www.hadopi.fr) et les réseaux sociaux



Nous vous adressons ce message car vous figurez parmi les contacts de l'Hadopi. Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations de notre part, il vous suffit d'envoyer une demande par courriel à [presse@hadopi.frou](mailto:presse@hadopi.frou) de [cliquer ici](#) pour vous désabonner.

En savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits.  
[www.hadopi.fr](http://www.hadopi.fr)

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)